

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 350

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sartre

Vous avez lu « Situations X », de Sartre ? Interview — admirable — de l'écrivain par Michel Contat, près de cent pages (la moitié avait paru dans le « Nouvel Observateur »), d'une intelligence sans défaut ; autre interview par Simone de Beauvoir sur la question des femmes (« D'ailleurs, je dois dire que, dans l'ensemble de vos œuvres, quand on les relit, on trouve des traces de machisme (?), et même de phallogratie ! ») ; troisième interview, par Contat et Ribalka, les deux auteurs des « Ecrits de Sartre », sur l'« Idiot de la Famille ».

Et puis quatre textes politiques : « Le procès de Burgos » (mouvements d'autonomie, droits des minorités linguistiques et culturelles), « Les maos en France » (réformisme et révolution, recours à la violence, etc.), « Justice et Etat » (justice et justice « populaire »), « Elections, piège à cons ». Pas une page indifférente ; pas une page, d'une certaine manière, qui ne soit importante, voire essentielle. Mais aussi — en fin de compte, je suis un petit bourgeois, ne vous en déplaise — nombre de pages qui soulèvent en moi des « mouvements divers », perplexité, hésitations, refus, objections dont je vois mal quelle réponse leur faire.

Par exemple, parlant de l'enseignement qui me touche au premier chef, Sartre écrira (avec ce sens des formules qu'il condamne dans ses œuvres passées, mais dont il continue de donner des preuves étincelantes) : « L'université est le lieu du babil, on n'y apprend rien à peu de gens... »

Et il est bien vrai que je suis loin d'être ravi par notre système d'enseignement ! Toutefois, c'est Robert Merle, dans ce beau roman consacré à mai 68, « Derrière la Vitre », qui fait observer par le truchement de l'un de ses héros, que tant Marx que Lénine, que Trotzki, que Mao Tse Toung, que Fidel Castro ont passé par des universités et ont poursuivi leurs études parfois fort

loin et jusqu'au doctorat. Faut-il penser que l'université allemande vers 1840, ou russe vers la fin du siècle et au début du XX^e étaient supérieures à l'université française — dans laquelle par exemple ont enseigné Merleau-Ponty, Lucien Goldmann ou Michel Foucault, tous gens peu portés à se contenter de débiter des futilités ?

Un peu plus loin, dans ce même article intitulé « Justice et Etat », parlant de la récupération des intellectuels par le « système », c'est-à-dire par la bourgeoisie, Sartre écrira : « ... doucement on les tourne et, le moment venu, il suffira d'un fauteuil à l'Académie française ou d'un prix Nobel ou de quelque autre manœuvre pour les récupérer. C'est ainsi qu'un écrivain communiste peut exposer actuellement les souvenirs de sa femme à la Bibliothèque nationale (allusion à Aragon) et que l'inauguration de l'exposition est faite par le ministre de l'Education nationale. » Eh oui ! Mais faut-il s'en désoler ? « Situations X » paraît à la NRF, et de bons articles paraissent dans « Le Monde » ou dans « 24-Heures », qui lui rendent hommage. Qui connaîtrait Gavi et Victor, les deux interlocuteurs de Sartre dans « On a raison de se révolter », si le livre ne paraissait pas chez Gallimard et ne portait pas le nom du philosophe. Lequel d'ailleurs, deux pages plus loin, affirme (à bon droit, selon moi), qu'il n'a pas été récupéré...

J. C.

Trois minutes qui changent le monde

L'amélioration des conditions de travail fait l'objet, depuis des années, de publications d'une importance considérable quant au volume des propositions mises à jour, d'un poids minime en revanche eu égard aux réalisations concrètes nées des travaux en question. Inutile donc de s'attendre à des retombées impressionnantes après la parution du rapport de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en

métallurgie (ASM) intitulé : « Les formes nouvelles du travail ».

Comme à l'accoutumée pourtant, l'exposé des méthodes et de la théorie met l'eau à la bouche. Sous le signe américanisé du « job enrichment », il faut donc, paraît-il, s'attendre à des résultats positifs sur trois plans :

— pour les travailleurs : diminution de la fatigue grâce à une plus grande variété de l'effort à fournir ; diminution de la monotonie ; plus grand intérêt et plus grande satisfaction au travail ;

— pour l'organisation du travail : moins de positions hiérarchiques dans la mesure où les postes de commandement ou de contrôle deviennent moins nombreux ; diminution des temps morts ;

— eu égard à la production : amélioration quantitative et qualitative ; plus grande stabilité dans l'effectif du personnel.

Un vrai paradis pour le travailleur. En veut-on un exemple, que développent les auteurs.

Dans une entreprise, le montage des machines à coudre s'effectue de la façon suivante : le châssis de la machine à coudre une fois muni de paliers et de différents axes passe encore par quelque 20 postes de montage. A chacun de ces postes, se trouve un ouvrier chargé de placer différentes pièces sur le châssis, opérations qui peuvent durer d'une à trois minutes. Le montage terminé, restent à accomplir les opérations de contrôle, de finissage et d'empaquetage des machines.

Ce montage « à la chaîne » doit être remplacé par un montage confié à un groupe. Toute l'opération de montage est dès lors réalisée par une équipe de cinq personnes. Chacune a besoin de 6 à 8 minutes par machine, au lieu des 1 à 3 minutes utilisées jusqu'alors. Le contrôle est réalisé par l'équipe de montage elle-même.

Les avantages suivants sont apparus : activité moins fractionnée, responsabilité personnelle accrue, engagement individuel plus soutenu, esprit d'équipe plus développé, meilleure communication entre les différents collaborateurs, possibilité pour chacun de voir « son » produit terminé.

Ces trois minutes qui changent le monde !